



Saint-Damase

fière de son histoire

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE 12 JANVIER 2026 à 19 H 00**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026
ET
ADOPTION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 12 janvier 2026 à 19 h 00, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Saint-Damase, ce 18^e jour de décembre 2025

Johanne Beauregard
Directrice générale et greffière-trésorière